



Groupes de sociétés : technique juridique et fiscale

Auditer les risques dans les groupes de société

COMPÉTENCES

Type de formation

Classe virtuelle

Métier

Expert comptable

Famille de produits

Formation professionnelle

Public Concerné

- Commissaire aux comptes
- Collaborateur confirmé CAC
- Avocat
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Responsable service juridique

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs professionnels

- Démontrer l'utilité de l'organisation en groupe de sociétés
- Optimiser le choix du régime fiscal
- Identifier les risques juridiques, sociaux et fiscaux
- Organiser la gestion financière et fiscale du groupe

1.

Rappel financement par l'OPCO / FIFPL

: vous pouvez télécharger le programme de formation en cliquant sur l'icône imprimante de l'encart « Modalités ». Veuillez noter qu'aucune subrogation n'est pratiquée depuis 2019. Votre organisme financeur vous remboursera sur facture acquittée.

2.

Les membres de l'ANECS et du CJEC bénéficient de -30% sur tout le catalogue

(hors Parcours Profession Comptable 2030). Pour en bénéficier, veuillez suivre la procédure ici =>

<https://www.arfec.fr/informations-utiles>

(Rubrique « Solutions de financement »)

3.

Pour les Experts-Comptables inscrits depuis moins de 5 ans au tableau de l'Ordre

, vous bénéficiez de 2 formations offertes par le Conseil Régional de l'Ordre PACA (hors Parcours Profession Comptable 2030). Pour en bénéficier, veuillez suivre la procédure ici =>

<https://www.arfec.fr/informations-utiles>

(Rubrique « Jeune Expert-Comptable »)

Thématiques

Fiscalité

Préambule

Qu'il s'agisse de grands groupes internationaux ou de petits groupes familiaux, les groupes, aujourd'hui omniprésents, sont confrontés aux mêmes difficultés. Toutes les décisions stratégiques, qu'elles soient structurelles ou conjoncturelles, doivent être adoptées en envisageant leurs conséquences juridiques, fiscales et sociales, tant pour la société mère, que pour les filiales. Cette formation vous permettra de procéder à un véritable « audit des risques » dans l'organisation des groupes de sociétés, lequel sera enrichi par les problématiques concrètes des participants et la résolution de cas pratiques.

Questions Traitées

1.

Démontrer l'utilité de l'organisation en groupe de sociétés**Déterminer l'intérêt de constituer un groupe**

- Choix stratégique : fusionner ou prendre des participations
- Avantages économiques, juridiques et fiscaux de l'organisation en groupe

Etude de cas : quelle est l'utilité d'un holding de rachat - LBO, OBO et LMBO ?

Définir l'organisation du groupe

- Prise de participation dans les sociétés existantes
- Créations de filiales ou de holdings ex nihilo ou à partir de structures existantes

Etude de cas : la création d'un holding « par le haut » ou « par le bas »

Expliquer le fonctionnement du groupe

- Principe de « normalité juridique » : la conformité à l'intérêt social
- Principe de « normalité fiscale » et acte anormal de gestion

Etude de cas : comment justifier - contractuellement - le soutien financier d'une filiale ?

2.

Optimiser le choix du régime fiscal

Recourir à l'imposition hors intégration

- Régime mère-filles : intérêt de l'option
- Transferts de résultats : abandons de créances, recours aux sociétés de personnes, facturation intra-groupe, consolidations « naturelles » et « sauvages »

Débat : spécificités de l'imposition hors intégration

Opter pour l'intégration fiscale

- Composition du groupe intégré
- Détermination et imposition du résultat d'ensemble
- Importance de la convention d'intégration

Débat : choisir l'intégration fiscale

Utiliser le régime fiscal du groupe

- Achat de titres
- Création d'un holding de rachat

Débat: Opter pour l'opération pertinente au contexte donné et coût fiscal

3.

Identifier les risques juridiques, sociaux et fiscaux

Anticiper les conséquences en droit individuel et collectif du travail dans les groupes de sociétés

- Collectivité des salariés : notion d'Unité Économique et Sociale (UES)
- Dirigeants : salarié d'une société par ailleurs mandataire d'une autre ; contrat de travail dont l'objet est l'exécution d'un mandat social

Débat : pièges à éviter en droit social dans le cadre d'un groupe de sociétés

Prévenir les responsabilités encourues

- Responsabilités contractuelle
- Responsabilité financière
- Responsabilité pénale

Quiz : responsabilités encourues

Limiter les risques juridiques et fiscaux des conventions intragroupe

- Ventes et prestations entre sociétés d'un même groupe
- Convention intragroupe et procédure de contrôle des conventions
- Cas particuliers des « remboursements de frais » et des frais d'état-major et autres conventions de « management fees »

Cas pratique : déceler les risques d'une convention intragroupe

4.

Organiser la gestion financière et fiscale du groupe

Optimiser le financement du groupe

- Loi bancaire et gestion centralisée de trésorerie : comment l'organiser de manière optimale ?
- Cautions et lettres d'intention
- Abandons de créances et autres méthodes de financement intragroupe à l'aune des nouvelles règles fiscales

Etude de cas : choisir entre l'abandon de créance et la recapitalisation d'une filiale

Choisir la forme juridique adéquate de la société holding

- Holding pure ou impure : les enjeux et les risques
- Holding animatrice de groupe
- Holding SAS et/ou pacte d'actionnaires ?

Cas pratique : à partir d'une situation de fait et d'un cahier des charges donné, choisir la forme juridique optimale pour la holding

Quiz de synthèse : les groupes de société

Moyens et méthodes pédagogiques

Pédagogie :

- En début de formation : tour de table afin d'identifier les attentes et les besoins des participants.
- Exposé théorique (déroulé du PowerPoint).
- Echanges constants avec les participants.
- Cas pratiques complets (tirés de situations réelles) sont traités lors de la journée de formation.
- Quizz et corrigé en fin de session

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence,) au bon déroulement de la formation.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle

Informations Particulières

Nous vous rappelons que

vous devez remplir le questionnaire de positionnement

afin de suivre sereinement la formation et de vous assurer de la pertinence de votre positionnement sur cette session.

Votre contact :

Cédric GROSSI - Service Commercial

Tel : 07.86.06.93.63

RÉFÉRENCE : 05FIS0008.25

Pérenne

MODALITÉS**Dates des prochaines sessions :**

Classe virtuelle

Du 4 au 5 novembre 2025 (ARFEC)

Durée :

14h (2 jours)

Tarif indicatif :

800,00 € HT

Conditions d'accessibilité

Prendre contact avec notre référent handicap au 04.91.29.01.83 ou à l'adresse p.jordan@oecpaca.org pour votre projet de formation

Téléphone de contact :

04 91 29 01 80

Email de contact :

arfec@oecpaca.org

Adresse :

65 AVENUE JULES CANTINI 13006 MARSEILLE 6

SIRET :

34360076300019

Numéro d'activité :

93 130 191 913